

Prévisions des effectifs dans l'enseignement supérieur – Rentrées 2020 et 2021

Au total, 2,78 millions d'étudiants devraient être enregistrés à la rentrée 2020 dans l'enseignement supérieur, en progression de + 2,1 % par rapport à l'année précédente, soit 57 700 étudiants supplémentaires. Cette forte augmentation est essentiellement due à l'afflux exceptionnel de nouveaux bacheliers à la rentrée 2020. Plus de la moitié de la progression se situe au sein de l'université. Puis, à la rentrée 2021, en cas de reflux modéré du taux de réussite au baccalauréat, 2,81 millions d'étudiants pourraient être comptabilisés, soit une hausse de + 1,1 % en un an, ou 30 500 étudiants additionnels.

Des hypothèses de prévision qui ne peuvent pas être « tendancielles » cette année

Un taux de réussite exceptionnel a été constaté au baccalauréat cette année, avec une hausse supérieure à 7 points par rapport au taux de réussite 2019. Pour accompagner cette augmentation importante du nombre de bacheliers, des places en entrée de l'enseignement supérieur, et de nouvelles formations de niveau Bac+1, ont été créées, entre autres à l'université, en STS, particulièrement en apprentissage, et dans les filières paramédicales et sociales. Ces nouvelles capacités d'accueil ont été prises en compte dans les hypothèses faites sur le taux de poursuite d'étude des bacheliers dans le scénario de prévision présenté dans cette note. L'autre partie des hypothèses concerne les taux de passage et de redoublement des étudiants déjà en formation dans le supérieur. Ils ont été modifiés, à la hausse pour les premiers, à la baisse pour les seconds, reflétant une meilleure réussite aux examens attendue cette année, au regard des circonstances exceptionnelles de passation.

Dans le scénario central pour la rentrée 2021, l'hypothèse retenue sur le taux de réussite au baccalauréat 2021 est un léger reflux par rapport à celui de 2020 (baisse de 2 points). Compte-tenu des incertitudes à la fois sur la situation sanitaire et sur les effets de la réforme de cet examen, deux scénarios alternatifs sont présentés en encadré. Par ailleurs, les taux de poursuite d'études des bacheliers ont été reconduits entre 2020 et 2021, tandis que les taux de passage et de redoublement ont retrouvé un niveau proche de ceux de 2019.

Hausse prévue des effectifs étudiants : forte en 2020, plus modérée en 2021

À la rentrée 2020, 2 783 000 étudiants sont attendus dans l'ensemble de l'enseignement supérieur. Cette forte croissance (+ 2,1 % par rapport à 2019, soit + 57 700 étudiants) est essentiellement due à l'afflux exceptionnel de nouveaux bacheliers à la rentrée 2020.

En 2021, le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur devrait progresser encore et pourrait s'élever à 2 813 500 (+ 1,1 % par rapport à 2020, soit + 30 500 étudiants). Cette hausse plus modérée résulte d'une répercussion de l'évolution des années précédentes conjuguée à l'hypothèse de taux de réussite au baccalauréat en léger repli.

Effectifs prévus dans l'enseignement supérieur par filière

(effectifs en milliers)	Constat	Prévision	Evolution annuelle	Prévision	Evolution annuelle
	2019-2020	2020-2021	en %	2021-2022	en %
Université hors IUT	1 513,6	1 542,3	1,9	1 561,4	1,2
IUT	121,7	123,3	1,3	122,5	- 0,6
CPGE	85,1	85,2	0,1	84,8	- 0,5
STS scolaires et assimilés (hors apprentis)	262,4	266,7	1,6	265,7	- 0,4
Universités privées	32,4	34,7	7,1	35,9	3,5
Formations d'ingénieurs (hors université)	148,0	153,7	3,9	156,5	1,8
Ecoles de commerce, gestion et vente	199,2	209,3	5,1	216,1	3,3
Grands établissements	43,6	45,2	3,7	46,1	2,0
Autres formations (1)	319,3	322,6	1,0	324,5	0,6
Total	2 725,3	2 783,0	2,1	2 813,5	1,1

1. Autres formations : STS en apprentissage, formations paramédicales et sociales, écoles d'arts et formations culturelles, CPES, classes passerelles, ...

Note : effectifs et évolutions hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE.

Source : MESRI-SIES

Hausse continue des effectifs universitaires en licence et en master, baisse en doctorat

À l'université hors IUT, le nombre d'inscriptions serait en hausse de + 1,9 % en 2020 (+ 28 700 étudiants), puis de + 1,2 % en 2021 (+ 19 100 étudiants).

Avec un taux de réussite au baccalauréat en 2020 supérieur de 7,6 points à celui de 2019, le nombre de bacheliers entrant en université est en forte hausse, conduisant à une forte progression des effectifs totaux en licence : + 2,9 % à la rentrée 2020, soit + 25 300 étudiants, dont + 8 200 en lettres-sciences humaines, + 5 600 en sciences, + 3 600 en droit et en sciences économiques, + 3 500 en STAPS et + 800 en santé. L'augmentation des effectifs de ce cursus serait moins forte à la rentrée 2021 (+ 1,5 %).

Effectifs universitaires prévus par cursus

(effectifs en milliers)	Constat	Prévision	Evolution	Prévision	Evolution
	2019-2020	2020-2021	annuelle en %	2021-2022	annuelle en %
Cursus Licence	875,7	901,0	2,9	914,1	1,5
Droit	126,1	129,7	2,9	131,8	1,6
Sc. économiques, AES	122,5	126,1	2,9	127,8	1,3
Lettres, sc. humaines	330,1	338,3	2,5	342,9	1,4
Sciences	173,5	179,1	3,2	181,7	1,5
STAPS	53,6	57,1	6,5	58,6	2,6
Santé (hors PACES-PASS)	14,7	15,1	2,7	15,3	1,3
Santé PACES-PASS	55,2	55,6	0,7	56,0	0,7
Cursus Master (1)	582,7	587,1	0,8	593,8	1,1
Droit	76,8	76,6	-0,3	77,7	1,4
Sc. économiques, AES	67,4	68,2	1,2	69,0	1,2
Lettres, sc. humaines	162,4	160,7	-1,0	161,4	0,4
Sciences	71,4	72,2	1,1	73,5	1,8
STAPS	5,7	5,8	1,8	6,1	5,2
Santé	162,9	166,5	2,2	168,7	1,3
Ingénieurs universitaires	36,1	37,1	2,8	37,4	0,8
Cursus Doctorat	55,2	54,2	-1,8	53,5	-1,3
Droit	6,5	6,3	-3,1	6,2	-1,6
Sc. économiques, AES	2,9	2,9	0,0	2,9	0,0
Lettres, sc. humaines	18,2	18,1	-0,5	17,9	-1,1
Sciences	25,8	25,1	-2,7	24,7	-1,6
STAPS	0,5	0,5	0,0	0,5	0,0
Santé	1,3	1,3	0,0	1,3	0,0
Total	1 513,6	1 542,3	1,9	1 561,4	1,2

1. Y compris formations au diplôme d'ingénieur, de magistère, de master ingénieur
Note : effectifs et évolutions hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE.
Source : MESRI-SIES

Dans le cursus master, où les évolutions dépendent en grande partie des effectifs en licence des années précédentes, la progression serait plus forte entre 2020 et 2021 (+1,1 %) qu'entre 2019 et 2020 (+0,8 %). Cela s'explique par l'arrivée en master en 2021 d'une fraction des très nombreux étudiants nés en 2000. Selon l'angle disciplinaire, le nombre d'étudiants en master baisserait, à la rentrée 2020, en lettres-sciences humaines (-1,0 %), il serait stable en droit tandis qu'il progresserait dans les autres disciplines (de +1,1 % en sciences à +2,8 % pour les formations d'ingénieurs universitaires). À la rentrée 2021, toutes les disciplines verraient leurs effectifs augmenter (de +0,4 % en droit à +5,2 % en STAPS).

En doctorat, la tendance à la baisse constatée ces dernières années ralentirait en 2020 et 2021 (-1,8 % puis -1,3 %), du fait d'un rebond du nombre de nouveaux inscrits. À moyen terme, une stagnation du nombre total de doctorants est prévue.

Forte contribution des universités privées et des écoles de commerce et gestion dans la hausse des effectifs

Les établissements d'enseignement universitaire privés, les écoles de commerce et les formations d'ingénieurs hors université verraient leurs effectifs fortement augmenter à la rentrée 2020, absorbant une partie de la hausse du nombre de bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur : +7,1 %, +5,1 % et +3,9 % respectivement, soit +17 700 étudiants à elles trois. Cette évolution positive se poursuivrait en 2021, sur un rythme soutenu mais inférieur

à celui de 2020, plus proche des évolutions observées en 2019 (+3,5 % pour les établissements d'enseignement universitaire privés, +3,3 % pour les écoles de commerce et +1,8 % dans les formations d'ingénieurs).

Dans les filières courtes, une hausse plus modérée et temporaire des effectifs étudiants

À l'instar des formations évoquées précédemment, les filières courtes verraient leurs effectifs augmenter en 2020. Au-delà de la hausse du nombre d'étudiants entrant en STS par la voie de l'apprentissage en 2020, près de 6 000 étudiants de plus seraient inscrits en IUT (+1,3 %) et STS par voie scolaire (+1,6 %). La hausse serait plus prononcée dans le secteur des services des IUT et des STS (+1,5 % et +2,7 % respectivement) alors qu'une baisse serait observée en STS production (-0,7 %).

Dès la rentrée 2021, l'évolution des effectifs reprendrait le rythme peu dynamique observé les années précédentes dans ces formations et le nombre d'étudiants accueillis serait en légère baisse : près de 1 000 étudiants de moins dans chacune de ces formations.

Le modèle de prévision des effectifs de l'enseignement supérieur s'appuie sur les prévisions d'effectifs de terminales réalisées par la Depp, déterminées par les projections démographiques de l'Insee. Contrairement aux années précédentes et aux projections publiées en avril 2020, les hypothèses sur les taux de poursuite, de redoublement et de réorientation ne sont pas des hypothèses de continuité de tendance, mais des hypothèses contraintes. Elles prennent en compte le taux de réussite exceptionnel du baccalauréat 2020 et les conditions particulières de passation des examens dans l'enseignement supérieur. Deux effets de la crise sanitaire, qui se compensent partiellement, n'ont pu être intégrés à ce stade : les reprises ou poursuites d'études liées à la situation de l'emploi et les évolutions de mobilité internationale.

Pour la rentrée 2021, dans le scénario central présenté dans cette note, l'hypothèse retenue est un taux de réussite au baccalauréat inférieur de 2 points par rapport à celui de 2020. Deux autres hypothèses ont été mises en œuvre :

- un taux de réussite au baccalauréat 2021 égal à celui de 2020, soit 2 points de plus que celui du scénario central, qui conduirait à accueillir 10 000 néo-bacheliers supplémentaires dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2021 par rapport au scénario central;
- un taux de réussite au baccalauréat 2021 équivalent à celui de 2019, soit 5 points de moins que celui du scénario central, qui conduirait à accueillir 22 000 néo-bacheliers de moins dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2021 par rapport au scénario central.

Mathieu Baudry
MESRI-SIES

Pour en savoir plus :

« Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2019 à 2028 », Note d'information 20.05, MESRI-SIES, avril

Source :

MESRI-SIES, systèmes d'information SISE et SCOLARITE, enquêtes menées par le SIES auprès des établissements d'enseignement supérieur et d'enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.